

SECTEUR SECONDAIRE

Contrat à temps plein

PARAMÈTRES	HEURES
I- La tâche éducative	Maximum : 800 heures/année Moyen : 20 heures/semaine
A) Cours et leçons (incluant la supervision des stages)	Maximum : 680 heures/année Moyen : 17 heures/semaine
B) Récupération, encadrement, surveillance et activités étudiantes	Maximum : 120 heures/année Moyen : 3 heures/semaine
<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement 	Maximum : 40 heures/année Moyen : 1 heure/semaine
<ul style="list-style-type: none"> • Récupération • Surveillance • Activités étudiantes 	Maximum : 80 heures/année Moyen : 2 heures/semaine
II- La tâche complémentaire	Maximum : 280 heures/année Moyen : 7 heures/semaine
Comprend, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la surveillance de l'accueil et des déplacements, • les comités de travail, • les réunions en relation avec le travail, • la formation continue et le perfectionnement, • la tâche individuelle sur certains dossiers travaillés en équipe, • la promotion de l'école (portes ouvertes), • la gestion et l'entretien du matériel, • etc. 	
III- Le travail de nature personnelle	Maximum : 200 heures/année Moyen : 5 heures/semaine
Comprend, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la préparation de cours, de matériel pédagogique, • la correction d'épreuves, d'examens, • la consignation des notes, • la confection d'outils ou de matériel, • l'inventaire, • les commandes, • les communications avec les parents, • etc. 	